



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE 29 AOÛT 2022 À 22h06 ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Monsieur le maire suppléant Patrick Mathieu ;
Madame la conseillère Marie-Andrée Giroux ;
Messieurs les conseillers Vincent Roy, Kevin Pomerleau David Veilleux et Jérôme Pomerleau.

Sont également présent(e)s :

Serge Vallée, directeur général, Mélanie Quirion, trésorière et directrice générale adjointe et Me Sandra Bernard, greffière.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Patrick Mathieu.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
- ~~3. Dépôt des procès-verbaux REPORTÉE~~
4. Offre d'achat d'un immeuble par Vitrierie Expert inc.
5. Nomination d'un inspecteur municipal
6. Subvention chemin du Parc Industriel
7. Transfert de fonds à la Corporation de développement industriel de Beauceville (CDIB)
8. Période de question
9. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Patrick Mathieu, maire suppléant, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R-2022-08-7483 Il est proposé par Marie-Andrée Giroux, appuyé par Jérôme Pomerleau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

~~**R-2022-08-XXXX** Il est proposé par _____ appuyée par _____ et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux de la séance du 15 août 2022 soient adoptés tels que rédigés.~~

4. OFFRE D'ACHAT D'UN IMMEUBLE PAR VITRERIE EXPERT INC.

CONSIDÉRANT la réception d'une offre d'achat par Vitrierie Expert inc. ;

CONSIDÉRANT la durée de validité de cette offre, celle-ci se terminant le 30 août 2022, à 16h00 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville considère cette offre à l'avantage de la Ville de Beauceville, sous quelques réserves ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite faire une contre-offre à Vitrierie Expert inc., afin de préciser certaines dispositions de l'offre reçue ;

R-2022-08-7484 IL est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité;





QUE la Ville de Beauceville fasse une contre-offre à cette entreprise, selon les modalités discutées sous scellé entre les élus ;

QUE la Ville de Beauceville mandate Serge Vallée, directeur général, afin de signer la contre-offre et de la transmettre au mandataire de Vitrierie Expert inc.

5. NOMINATION D'UN INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville dispose actuellement d'un seul inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, pour la saine administration de la Ville, qu'une deuxième personne soit nommée au titre d'inspecteur municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les qualifications adéquates pour ce titre de monsieur Claude Pelletier, directeur de l'urbanisme ;

R-2022-08-7485 IL est proposé par David Veilleux, appuyé par Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

QUE la Ville de Beauceville nomme Claude Pelletier, directeur de l'urbanisme, au titre d'inspecteur municipal, en sus de ses autres fonctions.

6. DEMANDE DE SUBVENTION CONCERNANT LE CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET SOUTIEN

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville a pris connaissance des modalités d'application du volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes municipales et des travaux admissibles à l'aide financière du volet Soutien ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, y compris la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la Ville de Beauceville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante, étant l'estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE le chargé ou la chargée de projet de la municipalité, monsieur Stéphane POULIN, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

R-2022-08-7486 **POUR CES MOTIFS, IL** est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Beauceville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser ces travaux selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Stéphane POULIN, directeur des travaux publics, est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

7. TRANSFERT DE FONDS À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE BEAUCEVILLE (CDIB)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beauceville promeut son développement socio-économique en partenariat avec la Corporation de développement industriel de Beauceville ;

R-2022-08-7487 **POUR CES MOTIFS, IL** est proposé par Kevin Pomerleau, appuyé par Marie-Andrée Giroux et résolu à l'unanimité;





QUE la Ville de Beauceville effectue un transfert de fonds de 15 457,28 \$ à la Corporation de développement industriel de Beauceville (CDIB).

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

~~8.1 — Question reçue de Solange Roy, par courriel. REPORTÉE~~

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

R-2022-08-7488 IL est proposé par Marie-Andrée Giroux, appuyé par David Veilleux et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

PATRICK MATHIEU, Maire

Me SANDRA BERNARD, Greffière

